BULLETIN THEATRAL
Musical et Orphéonique

« CHANTECLER » A LILLE

C'est irrévocablement vendredi 27 et samedi 28 courant qu'auront lieu au théâtre municipal de notre ville les premières représentations de « Chantecler. » Chantecler ! « Comme en mon époque bien une œuvre de haut lyrisme, une œuvre toute pleine de soleil et d'amour. Chantecler ! c'est comme l'éveil d'un jour radieux de printemps en, en même temps que le clarté qui monte, monte aussi dans le cœur de l'homme un flux prodigieux de vaillance. C'est une leçon d'énergie qu'Edmond Rostand, le poète prestigieux, qui jongle avec les rimes comme un prestidigitateur gonflé s'amuse avec des balles, a voir en scène, en ce servant des animaux. Il a au mêler la satire et la tendresse à la beauté; à l'amour et à la conférence en pot. Chantecler c'est la fierté du créateur : la joyeuse [illegible] à travers, et enfin le Rossignol, c'est la divine [illegible] dans laquelle il n'est pas d'obstacles. Il faut aller voir Chantecler, parce qu'il est une œuvre de haute portée, et d'admirables vers évoquent d'admirables pensées. Si l'attente a duré, elle n'a pas été déçue. Les chefs-d'œuvre seuls peuvent se permettre cette attente et cette gloire. — MM. H. Herlz et J. Coquelin ont tenu à ce que l'œuvre de Rostand soit présentée sur notre scène comme elle l'est à Paris, et l'interprétation sera digne de tous éloges, et les décors, costumes et accessoires seront absolument conformes à ceux du théâtre de la Porte-Saint-Martin. Ces deux représentations de gala resteront donc comme une manifestation d'art unique dans les annales théâtrales de notre siècle.

PROGRAMME DES SPECTACLES

Omnia Pathé (rue Esquermoise). — Tout Lille est à Londres, chaque soir : Les Funérailles d'Edouard VII, que nous montre le Gaumont Pathé dans une série de vues absolument complètes, permettent en effet à chacun, de se rendre virtuellement dans Piccadilly ou dans le vaisseau de Westminster et d'assister pathétiques à l'inévitable cérémonie qui vient d'avoir pour théâtre la Cité des Anglais. — C'est le spectacle le plus impressionnant qui se puisse voir. 3077

T. A. 5, Théâtre Gratis (rue Gambetta). — [illegible]

Brasserie Universelle (Théâtre des Familles), place du Théâtre, Lille. — NOUVELLE DIRECTION. J. Van Colbert, directeur-propriétaire. — Tous les jours, matinée de 4 à 7 heures ; soirée, à 8 h. ½ : Spectacle-Concert.

Grand Music-Hall

Nombreuses attractions

Orchestre complet sous la direction de M. O. Lam.

Entrée libre en semaine. — Dimanche et fêtes, entrée 0 fr. 50. 3630

KERMESSES

23 mai. — Thumesnil.

CHEMINS DE FER BELGES

Aller de Lille les Bruxelles vers la Belgique et à l'Exposition Universelle de Bruxelles, du « Guide Illustré » Belge, indispensable aux combinaisons [illegible] Le Guide Illustré [illegible] Villes et Curiosités, est publié par l'Agence des Chemins de fer Belges, 63, rue Le Peletier, à Paris. Envoi franco contre 75 centimes en timbres ou mandat-poste. Cette carte de Belgique et Plans de villes jointe gratis au volume. — Notice envoyée sur demande.

Cours et Conférences

UNIVERSITÉ DE LILLE

Faculté des Lettres

Cours gratuits de M. de Saint-Léger, Mercredi [illegible] à 5 heures ; « Histoire de Lille au XVIe siècle. » Le Cours [illegible] Lille jusqu'à la fin de la guerre [illegible] les Hospices et les Presses.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur :

Fortuné-Joseph DUPROS

PHARMACIEN

décédé à Lille, le 23 mai 1910, à l'âge de quarante-neuf ans, muni des sacrements de l'église, pieux [illegible] SERVICE qui aurait lieu le jeudi 26 courant, mois, à dix heures, et inhumation, au cimetière de l'Est.

Les Messes [illegible] chantées le vendredi à cinq heures du soir.

L'assemblée à la maison mortuaire, 18, rue Saint-Sauveur, à dix heures un quart.

Les dames sont priées d'y assister.

ANÉMIE PÂLES COULEURS, NEURASTHÉNIE, FLUEURS BLANCHES, CONVALESCENCE — **EN 20 JOURS** par l'ELIXIR du Dr S'VINCENT et PAUL CONFITURE — PHILOLLE, Ph^en, 2, Place St-Denis, Paris. Pharmacies

Roubaix, Pharmacie Joseph WILLOT, 37, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. 543

Le Conseil d'Administration de la Société de Secours Mutuels des « Anciens Sous-Officiers de Lille » a le regret de vous faire part de la mort de Monsieur

Fortuné DUPROS

Membre honoraire

décédé à Lille, le 23 Mai 1910, dans sa quarante-neuvième année, et vous prie d'assister à ses FUNÉRAILLES, qui auront lieu le Jeudi 26 Mai, à 10 heures, et partiront du parloir, de l'église Saint-Sauveur, [illegible]

Les [illegible] de la maison mortuaire, 18, rue Saint-Sauveur, à 10 heures un quart.

On groupera en drapeau.

Les sociétaires sont priés de ne pas oublier l'insigne.

TOUTE COMMANDE de lettres mortuaires ou d'obits donne droit à un AVIS GRATIS dans le journal.

GAZ (Appareils au). — Cie Centrale du Gaz. Magasin d'exposition, Place Rameau, 79. Appareils d'éclairage, chauffage et force motrice. 7[illegible]

GRAINS de SANTÉ du Dr FRANCK — Contre la CONSTIPATION — En Pilules de Santé

C'est le Printemps

Depuis quelques jours, le beau temps nous est revenu. C'est le printemps. C'est le réveil de la nature. C'est le retour à la vie. C'est aussi, pour un grand nombre de personnes, le retour des indispositions, des douleurs, des malaises occasionnés par le changement brusque de saison. C'est donc le moment de rafraîchir le sang, de se nettoyer le corps ; mais il faut éviter les purgatifs violents, à bases minérales, dont l'usage détermine souvent de l'irritation, de la fatigue et de l'affaiblissement. Ces inconvénients ne sont pas à craindre avec les Dragées de Santé, dont l'action douce et bienfaisante est due aux principes végétaux qui en constituent la composition. Aussi, les Dragées contiennent-elles bien à cette époque de l'année, pour réveiller l'activité des voies digestives et rétablir ainsi le fonctionnement régulier des principales fonctions de l'organisme. L'emploi de ces Dragées n'assujettit à aucune disposition particulière, puisqu'on les prend le soir au dernier repas. Elles conviennent à tous les tempéraments, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Leur prix est à la portée de toutes les bourses, même les plus modestes, puisque la boîte qui contient 100 Dragées ne coûte que 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies, et au dépôt général, chez M. DUBUS, 7, rue des Arts, à Lille, qui en fait l'envoi franco contre la somme de 1 fr. 60 au mandat-poste. 3805

DIABÈTE Guérison rapide, radicale et sans rechute de tous les cas, par l'ANTIDIABÈTE du Dr DAMMANN. Dem. preuves au Dr spécial, 76, rue de Trône, Bruxelles (Belgique). 3607

VOYAGES EN BELGIQUE

Aller de Lille à Bruxelles [illegible] Le Peletier à Paris. Envoi franco contre 75 centimes en timbres ou mandat-poste. Cette carte de Belgique et Plans de villes jointe gratis au volume. — Notice envoyée sur demande.

CALENDRIER

Mercredi 25 Mai 1910. — 145e jour de l'année.

Soleil : Lever à 4 heures 10 ; coucher à 7 heures 44.

Lune : Lever à 2 heures 20 soir ; coucher à 3 h. 36, matin.

Un jour de la lune.

Marées probables. — La température en outre [illegible]

BULLETIN METÉOROLOGIQUE

du 24 mai 1910

Baromètre à 12 h. du matin : [illegible]

Vitesse depuis la veille à midi : [illegible]

Température de l'air : 12,7.

Température extrême depuis 24 heures :

Minima : + 12,6, atteint hier soir, à 11 h.

Maximum : + 13,5, atteint hier soir, à 11 h.

Vitesse d'une bourrasque depuis la veille à 12 heures du matin : 0 m/s.

Etat hygrométrique : 60.

Direction du vent : Sud-Est.

Etat du ciel : Par.

Imp. du Progrès du Nord, rue de Bellevue, 27, LILLE.

Le Gérant : Ch. LEMAIRE.

Feuilleton du 25 Mai 1910 N° 20

Les Millions d'Outre-Mer

Par Pierre SALES

Peut-être enfin y avait-il encore, en elle, un peu de cet état morbide, de ce trouble féminin à l'aurore de la vie, qui fait que, dans tous les pays du monde, on a vu des fillettes, presque des jeunes filles souvent, mentir à la justice d'une façon si sincère, si désintéressée, si innocente ?...

Et, comme le président des assises ouvrait la bouche, pour déclarer les débats clos, Mercédès se leva brusquement et s'écria :

— Vous ne savez pas tout, messieurs !... Vous ne savez pas tout... Et pour qu'aucun doute ne reste en votre conscience, au moment où vous allez acquitter un innocent, il est de mon devoir de proclamer enfin la vérité !

Ce fut un bouleversement dans l'auditoire tout entier, même chez Maxence, dont les yeux épouvantés s'étaient levés sur Mercédès.

Qu'allait-elle dire, grand Dieu ?...

Et, ne pouvant lui parler à voix haute, il lui criait de toute son âme et certainement elle le comprenait : « Oh ! ne parles pas... puisque l'on va m'acquitter !... A quoi bon dévoiler nos secrets ?... »

Et les yeux éclatants de Mercédès pénétraient en lui pour lui répondre : « Ne me démentez pas... Ne me démentez pas... Je vous sauve sûrement !... »

Elle avait même eu le pensée, depuis plusieurs jours, de faire parvenir un mot à Maxence, pour obtenir de lui « qu'il dit comme elle... » Mais il lui aurait fallu un complice, pour cela. Et dans la chose inconsciente qu'elle voulait faire, elle devait être seule... bien seule... Elle ne voulait donner aucune explication à qui que ce soit... Elle ne voulait pas qu'on eût le temps de discuter...

Elle s'était bien informée, auprès de Robert, de la façon dont se déroule une séance de cour d'assises. A ce moment, les jurés étaient certainement ébranlés par sa plaidoirie, mais peut-être pas tout à fait convaincus ; et personne ne leur parlerait plus maintenant, avant qu'ils eussent rendu leur verdict. Mais le président, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, avait le droit de la faire appeler à la barre, d'où elle allait s'adresser, si convaincante, aux jurés. Et c'est elle qui, encore plus que Robert, aurait sauvé Maxence !

— Qu'avez-vous donc à nous apprendre, mademoiselle, demandait le président. Voulez-vous vous avancer ?

Et quand il lui eut fait dire son nom, qu'il lui eut fait prêter serment, il la pria de s'expliquer en pesant bien toutes ses paroles ; car, ici fil-il observer, il était bien tard, et elle avait quelque chose d'important à dire, de n'en aviser la justice qu'à ce moment suprême.

— C'est que, monsieur le président, je n'avais pu croire, jusqu'à ce que je visse le comte Maxence d'Aygues-Vives sur ce banc, qu'on pût sérieusement admettre que lui... lui si bon, si chevaleresque, eût commis une action aussi abominable ! Et puis... il ne voulait pas que je parle...

Elle se tournait un peu vers Maxence, dû-je supposer par ces simples paroles. Et, de toutes les forces de son cerveau, de son cœur, par ces effluves magnétiques, dont on doutait autrefois et que la science commence seulement à découvrir, elle parvenait à communiquer avec lui, à lui faire déjà connaître sa pensée. Et, aussitôt, Maxence en était révolté ; car, si elle disait la moindre des choses qui ne fût pas rigoureusement exacte, il n'accepterait pas, lui soldat, lui gentilhomme, de devoir la proclamation de son innocence à l'altération de la vérité.

Mercédès continuait, sans une hésitation :

— Monsieur le président, de toutes les choses si justes, si exactes, que vous a dites le défenseur de Maxence d'Aygues-Vives, rien n'est plus profondément vrai que ceci, c'est que vous ne connaissez qu'un côté de la vérité... Sur le crime même dont on accuse M. Maxence d'Aygues-Vives, je ne sais rien... Mais je sais sûrement que « celui que j'aime » y est absolument étranger !

A cette déclaration, Maxence fut si brusquement, si profondément bouleversé, que de grosses larmes jaillirent instantanément de ses yeux. Jusqu'à cette minute, il avait pu s'imaginer que l'affection, le dévouement que Mercédès lui montrait de nouveau, n'étaient causés que par de la pitié, par le sentiment qu'il était victime d'une erreur effroyable... Et voilà qu'elle proclamait son amour pour lui !

Elle le confirmait, avec une superbe passion :

— Car nous nous aimons... Nous nous aimons... au point que Maxence d'Aygues-Vives était auprès de moi, la nuit où le crime a été commis... Et c'est cela... c'est cela qu'il n'a pas pu... qu'il n'a pas cru devoir dire, pour s'innocenter ! Il a préféré subir cette arrestation, ce long emprisonnement... et toutes les tortures de ces débats... pour ne pas ternir ma réputation de jeune fille...

Ceux qui étaient auprès de Maxence dilinguèrent alors sa voix, murmurant tout bas, très bas :

— Mais... mais, mademoiselle...

Elle l'interrompit, d'un regard foudroyant. Quelle folie, s'il allait la démentir !

— C'est pour cela, messieurs, que l'être le plus chevaleresque que fortune puisse rencontrer, a été amené à mentir... même devant vous... Il a eu confiance en vous ; il s'est dit que vous n'admettriez jamais une telle accusation... Et j'ai bien lu sur vos visages que vous pensiez ainsi. Mais, s'il vous restait un doute... ne serais-je pas odieusement coupable, simplement pour conserver ma réputation de jeune fille, de n'avoir pas parlé ?... Et je parle !... Et je vous apporte enfin l'explication de cette nuit... ou du moins l'explication de la conduite si noble de monsieur d'Aygues-Vives...

Et, avec une assurance qui bouleversait Robert de Bois-Hélier, avec un accent de conviction qui s'imposait presque aux jurés, et même aux magistrats, elle pourrait, enveloppant le jury dans un grand mouvement de persuasion, comme eût fait un avocat :

— Rappelez-vous bien toutes les dépositions... Rappelez-vous tous les détails de cette nuit... A quelle heure M. Maxence d'Aygues-Vives a-t-il quitté le château ?... Il était environ dix heures... Et, tout de suite, on ignore ce qu'il est devenu... Quatre heures plus tard, des coups de feu éclatent, au pied du château... On s'éveille... On organise une battue... et Maxence n'est pas là... Ne trouvez-vous pas étrange qu'il s'écoule encore presque deux heures avant qu'on le revoie ?... Et qui l'aperçoit, alors, le premier ? Un paysan, ce Jacotet, dont vous avez entendu la déposition, qui vous a paru presque indifférente et qui a été si éclatante pour moi ! A l'instant où le comte d'Aygues-Vives a rencontré ce paysan, il ignorait encore, messieurs, le crime qui venait d'être commis ! Il rentrait chez lui, n'ayant certainement pas d'autres pensées en tête que de lui maladroite tendresse... Et permettez-moi à mon tour de proclamer la folie de cette accusation que lui... mon fiancé... mon époux... a pu vouloir disposer de toute ma fortune... en faveur d'un pauvre bougre, sans doute, poussé par un misérable besoin d'argent, à commettre un vol ! Il est à peine nécessaire, je pense, que j'insiste là-dessus ! Et je reprends :

« C'est donc par ce paysan qu'il apprend le drame... C'est par lui qu'il connaît cette battue organisée à travers toute la campagne... pour le rechercher... lui... lui qu'on croit frappé... mort peut-être !... Or, il est vivant ! Et il était absent du lieu du crime puisque, à l'heure où il se commettait, mon bien-aimé était dans mes bras !

Encore, Maxence voulut protester ! Les yeux de Mercédès lui imposèrent encore silence avec une extraordinaire intensité. Il n'accepterait certainement pas cette série de mensonges jusqu'au bout ; mais cette reconnaissance le pénétrait, devant ce dévouement si absolu !

Et Mercédès achevait, avec cette même sûreté d'accent qui avait presque conquis tout l'auditoire :

— Que dira à sa famille, à son père ?... Comment leur expliquer que, lorsqu'on le croyait en faction au pied du château, il s'en est éloigné, pour venir me retrouver, pour venir me connaître ?... Car il y avait bien des semaines que nous nous étions vus... puisque, pour des raisons qui n'appartiennent qu'à moi, je m'étais éloignée de lui, jusqu'à, sans lui en donner aucune explication, repousser son amour... Je suis forcée, messieurs, afin que vous connaissiez bien toute la vérité, de vous dire tout bas, tout le secret d'une pauvre petite fille. J'avais eu des obstacles entre lui et moi ; et, pendant, ces obstacles n'ont plus existé... Et c'est ce que nous venions de reconnaître, tous deux, cette nuit-là !... Mais allait-il trahir ma faiblesse, apprendre au monde, avec une certitude, que nous nous étions vus si mystérieusement, si tendrement ?... Ma réputation, étouffe mon bonheur, car tout nous tuerait, qui a quitté le domicile conjugal. 7908

ANNONCES LÉGALES

Société Anonyme d'exploitations industrielles et agricoles

Transfert du siège social

Aux termes des statuts de ladite Société, déposés au rang des minutes de Me MATHIAS, notaire à Wervin (Nord), le 27 novembre 1909, statuts modifiés suivant délibération du Conseil d'administration en date du 28 juin 1906, le siège a été fixé à Lille, rue Alexandre-Leleux, 10.

Suivant une assemblée générale extraordinaire en date du 30 janvier 1904, dont un extrait du procès-verbal est déposé au rang des minutes de Me MATHIAS, notaire à Wervin, le 24 février 1909, la société a pris la dénomination de « Société Anonyme d'exploitations industrielles et agricoles ».

Suivant délibération du Conseil d'administration en date du 29 mars 1910, le siège social et les bureaux de ladite société ont été transférés à Paris, rue Drouot, n° 12, à partir du 1er mai 1910. Que par suite du transfert du siège social, l'article 4 des statuts qui trouve ainsi libellé :

« Le siège de la Société et son « domicile sont établis à Paris, « rue Drouot, 12. Ils pourront « être transférés dans tout au- « tre endroit par simple déci- « sion du Conseil d'administra- « tion ».

L'extrait de la délibération a été déposé au rang des minutes de Me MATHIAS, notaire à Wervin, suivant acte reçu par lui le 26 avril 1910.

Pour extrait :

A. MATHIAS.

L'expédition de l'acte de dépôt et de la délibération en date du 26 avril 1910 a été déposée aux greffes du Tribunal de Commerce de Lille et de la Justice de Paix du canton Centre de Lille, et aux greffes du Tribunal de Commerce de la Seine et de la Justice de paix du 2e arrondissement de Paris, le 24 mai 1910.

L'expédition des statuts et celle du dépôt et de la délibération ont été déposées aux greffes du Tribunal de Commerce de la Seine et de la Justice de Paix du 2e arrondissement de Paris, le 24 mai 1910. 1697 A. MATHIAS.

Avis de convocation

Les actionnaires anciens et le nouveau souscripteur de la Société Anonyme « Glacière et Entrepôts Frigorifiques de l'Alimentation de l'arrondissement de Lille », au capital social de 120000 francs, dont le siège est à Phalempin, sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire par le Conseil d'administration, à Lille, Café de la Bourse, Grande-Place, pour le lundi 6 juin 1910, à 4 heures de l'après-midi.

ORDRE DU JOUR :

1° Vérification et reconnaissance de la sincérité de la déclaration de souscription et de versement relative à l'augmentation du capital social ;

2° Acceptation par l'assemblée générale de l'abandon par nos fondateurs de cent actions d'apport ;

3° Vote des modifications aux statuts qui sont la conséquence de cette augmentation de capital et abandon.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION. 7848

Avis de Cession

PREMIÈRE PUBLICATION

En date du 16 Mai 1910, M. J. B. Poulier a vendu à M. Brasen, son fonds d'Epicerie-Buvette qu'il exploite 74, rue du Tilleul, 74, Roubaix, où toutes les oppositions seront valablement reçues jusqu'au 13 Juin 1910. 612

Avis de cession

DEUXIÈME PUBLICATION

Suivant acte sous signatures privées en date à Roubaix du 2 mai 1910, la Société « Bonnard-Lecomte et fils », dont le siège est à Roubaix, rue du Vieil-Abreuvoir, n° 32 bis, a cédé à la Société « Bonnard-Lecomte et Prouvost-Lesaffre », dont le siège est à la même adresse, le droit au bail du local susdit, ainsi que la clientèle et l'achalandage de ladite société, [illegible]

Domicile est élu pour les oppositions chez MM. Bonnard-Lecomte et P. Prouvost-Lesaffre, rue du Vieil-Abreuvoir, 32 bis.

Ces oppositions devront être formulées au plus tard dans les 10 jours qui suivront la présente publication. 7904

Etude de Me GODRON, avoué, docteur en droit, demeurant à Lille, 189 bis, boulevard de la Liberté.

Assistance judiciaire. — Décision du 29 janvier 1910

DIVORCE

Par jugement rendu par défaut le 14 avril 1910 enregistré :

Entre : M. Jean Vanhaverbeke, tisserand, demeurant à Lille, rue des Trois-Molettes, 5 ;

Et Mme Léonie Vaniscotte, tisserande, demeurant à Lille, 10, rue Saint-André ;

Le Tribunal Civil de Lille a prononcé le divorce entre les époux susnommés au profit de M. Vanhaverbeke.

Me GODRON, avoué occupant dans l'instance pour le sieur Vanhaverbeke.

La présente insertion est faite en vertu d'une ordonnance rendue sur requête que M. le président du Tribunal Civil de Lille en date du 21 mai 1910 en l'avant pu être signifié à la personne même de Mme Vanhaverbeke.

Pour extrait :

7905 signé : GODRON.

Etude de Me Paul LEFORT, docteur en droit, avoué à Lille, successeur de Me Houzé.

Assistance judiciaire. — Décision du 7 Juillet 1908

Divorce

D'un jugement rendu par défaut, par le Tribunal civil de Lille, le 11 Décembre 1908, enregistré et signifié.

A la requête de M. Lucien Martin, demeurant à Lille, 16, rue de la Halotorie.

Ayant pour avoué Me LEFORT ;

Contre la dame Léonie Dubreuil, son épouse, demeurant à Roubaix, 65, rue de la Chapelle-Carrelée, ci-devant et actuellement sans résidence connue en France.

Il appert :

Que le divorce a été prononcé entre ladite époux Martin-Dubreuil, au profit du mari.

Pour extrait :

7902 (Signé) : LEFORT.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

Liquidation judiciaire du sieur VANDERZEYPEN, cabaretier à Lille, rue Lamartine, 38.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 27 Mai 1910, à 12 heures ½ précises de relevée au Tribunal de Commerce, au Palais-de-Justice, salle des Liquidations judiciaires, pour vérifier et affirmer leur créance sur ledit sieur VANDERZEYPEN.

NOTA. — Les créanciers qui n'ont pas encore remis leurs titres ou bordereaux, sur papier timbré, sont invités à le faire sans retard au greffe. 7905

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

Extrait d'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Lille, le 23 Mai 1910, à la charge de M. Georges VERDIERE, épicier et marchand de légumes, 34, rue Léon-Gambetta, à Lille.

Le Tribunal déclare le susnommé déchu du bénéfice de la liquidation judiciaire, en conséquence le déclare en état de faillite ouverte ; fixe provisoirement à la date du 7 juin 1910 l'époque de la cessation des paiements. Nomme pour Juge-Commissaire de la dite faillite M. Lepen, l'un des membres du Tribunal, et pour syndic provisoire, M. Debouvry, ancien avoué, comptable à Lille. 7904

LES AFFICHES les mieux tarifées, les meilleur marché, sont imprimées au Progrès du Nord, rue de Bellevue, 27, à Lille.

IMMEUBLES à vendre

Etude de Me DELMOTTE, notaire à Lille, 62, rue du Molinel.

VILLE DE LILLE

Section de Fives

RUE MALSENCE, n° 24

Une CITÉ

composée de 4 MAISONS et 1 ATELIER à étage.

A VENDRE

PUBLIQUEMENT

le SAMEDI 28 JUIN 1910, à 2 heures après-midi, en la salle des adjudications de la Chambre des Notaires, 7, rue de Puebla.

Revenu annuel brut : 1092 fr.

MISE A PRIX : 10.000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser audit Me DELMOTTE. 12 j 7900

A VENDRE

Terrain et Maisons Ouvrières

PRES L'ESPLANADE

S'adresser au bureau du journal 3[illegible]7857

Etude de Me PASTEAU, notaire à Lille, rue de Tourcoing, n° 8.

VILLE DE LILLE

près les Halles Centrales

I. — Rue Puebla, n° 51 et rue Saint-Augustin, n° 2.

Grande Propriété de Rapport

II. — Rue Saint-Augustin, n° 4

Maison d'Habitation

A VENDRE

publiquement en deux lots

L'un 1910, le MERCREDI 8 JUIN, à 2 heures précises, en la salle des adjudications des notaires de Lille, rue Puebla, n° 7.

Le premier lot, comprenant la grande propriété de rapport, donne un revenu annuel de 3.200 francs.

Le deuxième lot, comprenant la maison d'habitation rue St-Augustin, n° 4, est loué 1800 francs par an.

MISES A PRIX :

Premier lot : 40.000 fr.

Deuxième lot : 18.000 fr.

S'adresser pour tous renseignements à Me PASTEAU, notaire. 6[illegible]

IMMEUBLES A LOUER

L'OFFICE DES PROPRIÉTAIRES

25e année

S'occupe de toutes Locations d'Immeubles

108, rue Solférino, Lille 3[illegible]

ACHATS DIVERS

AVIS IMPORTANT

ON DEMANDE A ACHETER

de suite dans la région du Nord, plusieurs Propriétés de rapport, Industrielles, Usines, Fonderies, Chaudronneries, Constructions mécaniques, Scieries, Briqueries, Entreprises de travaux, Charpentes, Quincailleries, Serreries, Poteries, Tuileries, Savonneries, Teintureries, Filatures, Brosseries, Fabriques de tissus, Tulles, Colons, Toiles, Fils, Confections, Ameublements, Produits chimiques, Huiles, Distilleries, Chicorées, Commerces divers de grains, graines, charbons, matériaux de construction, vins et spiritueux, bières, alimentation, hôtels, estaminets, Epiceries, boulangeries, charcuteries, etc. S'adresser à :

L'AVENIR COMMERCIAL

162, rue de Maubeuge, PARIS

Maison fondée en 1895, recommandée pour vente rapide.

COMMANDITAIRES, ASSOCIÉS

Relations directes avec négociants et capitalistes.

Renseignements gratuits, discrétion (20e année). 5[illegible]

CESSIONS

Etude de Me L. MONTAIGNE-DELOS, gradué en droit, rue Solférino, 250 bis, Lille.

A CÉDER

TUILERIE-BRIQUETERIE MÉCANIQUE, fondée en 1880, cause décès. Belle habitation dépendant un hectare, situation exceptionnelle, arrondissement de Lille. Prix : 75.000 francs, facilités. Bureau de 2 heures à 5 heures. 7898

A VENDRE

par suite de décès

Commerce de Charbons

ancien de confiance, prix de Lille, bénéfices annuels 3.000 fr., prix à débattre, conditions avantageuses. S'adresser au journal du journal.

AVIS DIVERS

L'ÉLECTRIQUE

Lille-Roubaix-Tourcoing

SIÈGE SOCIAL A LILLE

4, rue Chambre-des-Comptes, 4

Assemblée Extraordinaire du 2 Juin

Il est rappelé à MM. les Actionnaires qu'ils ont JUSQU'AU 28 MAI pour DÉPOSER LEURS TITRES en vue de l'Assemblée générale extraordinaire convoquée pour le JEUDI 2 JUIN, à 10 h. ½ du matin, rue Blanche, n° 12, à Paris.

IL EST ALLOUÉ UN JETON DE PRÉSENCE DE 5 fr. 50 PAR ACTION PRÉSENTE OU REPRÉSENTÉE A CETTE ASSEMBLÉE. 7906

Cabinet de Me G. BENOIST, Avocat, liquidateur de Sociétés, 83, rue de Malesherbes, à Paris.

Liquidation de la Société Anonyme des HOUILLÈRES de CISTERNA et d'ARGOVEJO (Espagne).

Avis important

Les CRÉANCIERS et OBLIGATAIRES de la dite Société sont instamment priés de se trouver à une réunion générale qui concernera quelques tiendra à Lille, le Vendredi 27 mai 1910, à 2 h. ½ dans l'un des salons de l'Hôtel de l'Europe, rue Bassin, n° 30, pour y recevoir du Liquidateur des communications très importantes et des plus urgentes.

Le Liquidateur, G. BENOIST.

Bon. 7[illegible]

Agence Spéciale de Recherches

9, rue Saint-Jacques, Lille

Renseignements confidentiels, enquêtes pour mariages, divorces, séparations, etc.

Pour toutes affaires intimes, sérieuses, missions de confiance, s'adresser à l'Agence. 3[illegible]

PLUS DE MAUVAISES VUES

Le nouveau verre diaphane, à courbures égales, par lequel tout le monde verra comme à 15 ans, fortifie les vues affaiblies par l'âge, le travail du les maladies. — Lunettes et pince-nez depuis 1 fr. 50.

S'adresser chez M. BERTEN, opticien-spécialiste, rue Jeanne-Maillotte, Lille. 5[illegible]

Ministère de la Guerre

Service du Génie

ADJUDICATION A LILLE

le Mercredi 22 Juin 1910

TRAVAUX à exécuter sur devis, dans la place de Lille, pour l'installation d'une infirmerie au quartier Bonifacy (Citadelle), pendant les années 1910 et 1911.

1er Lot. — Terrassements, Maçonneries, Ciment, Pierrerie, Pavage, Carrelages, Canalisation en poterie, Ciment armé (Lavoir), 32.000 francs ;

2e Lot. — Couvertures, 7.200 francs.

3e Lot. — Charpente, Menuiserie, Ameublement (objets en bois), Serrurerie et Quincaillerie, Glaces et Sanitaire, 15.500 francs ;

4e Lot. — Chauffage d'eau, Plomberie, Zinguerie, Calorifère, Appareils sanitaires en fonte, Gaz, Porcelaine et Faïence émaillée, 8.400 francs.

5e Lot. — Peinture et Vitrerie, 6.000 francs.

Le cahier des charges et les pièces du marché sont déposés à la Chefferie du Génie de Lille (60, Square Russell), où on peut en prendre connaissance.

Les pièces nécessaires pour être admis à concourir devront être fournies, au plus tard, le 8 Juin 1910.

Pour tous autres renseignements, s'adresser les affiches. 2[illegible]

Automobiles

J. GEHURE & Cie

184, rue de Paris, LILLE

Téléphone 1-84. Agence du Nord des Automobiles MORS. Vente Occasion en Voitures et voiturettes de toutes marques. 3[illegible]

SAGE-FEMME de 1re CLASSE

La Maison d'enfantement de MADAME CHARPIER, Sage-femme, 1re classe, Hôtel-Dieu, Lille, [illegible] H. A. E. P. F.) prend pensionnaires à toute époque pour le [illegible] Médecin et Sage-femme de la région du Nord de la France. Consultations tous les jours, de 2 h. à 4 h. Chambres particulières. Eau [illegible] Jardin. Vie de famille. Discrétion absolue. Prix modérés. Recommandée par le Corps Médical. 3[illegible]

AVIS

Pour tous transports de vos bagages et colis dans Lille et vers Fourbaix, adressez-vous aux

Messageries Rapides

22 Dépôts en ville

Bureau : 180bis, rue de Douai, LILLE 7[illegible]

LEÇONS de Piano et Manoeuvre. — Prix modéré. — S'adresser rue de Cambrai, 110, à Lille. 3[illegible]

Mme WANDA

Cartomancienne, [illegible] Reçoit [illegible] Entrée rue Brûle-de-Pots, Lille, F. 3[illegible]

DETTES

Le nommé Boulanger, Julien, demeurant à Ferbes-Thumesnil, préviens le public qu'à partir de ce jour, il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter en [illegible] Simon Gérard, qui a quitté le domicile conjugal. 7[illegible]

Grand Hôtel du Commerce

15, Rue de Douai, 15

LILLE

REPRIS DU 25 MAI 1910

Téléphone : 18 Annex, vin compris

Plats d'œuvre variés

Chienne

Jeune, fort, blanche-rousse, [illegible] sur la [illegible] Bon [illegible] Reconnaît. 3[illegible]

Mesdames

pour Robes, Draps en toutes qualités des Drapeaux, qui vous inquiètent, envoi franco de [illegible] GLOSSOP LAGROIX, [illegible] France, Belgique et [illegible] Tissus, 13, rue Jacquemars-Giélée, LILLE (près de la Vieille de Strasbourg).

La Maison V. MAIRIE

LILLE — 155, rue de Paris, 155 — LILLE

offre gratuitement aux cultivateurs [illegible]

GRAINES DE SEMENCE

[illegible] renseignements sur la culture potagère, des [illegible] prairies, etc.

Ecrire pour recevoir franco étiquette : Tissus V. [illegible] MAIRIE. — Notice explicative.

DARTRES

Les personnes atteintes d'[illegible] boutons, clous, suites [illegible] gonflements, ulcères, [illegible] chez et plaies en [illegible] Ecrire [illegible] 11, r. Jacquemars, Paris, qui enverra gratis le remède. 3[illegible]

CAISSE DES PROPRIÉTAIRES

Société Anonyme constituée en 1905

CAPITAL ENTIÈREMENT A 5 % [illegible]

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Par son Agent à CONTRAT

M. Omer BAYT, Agent de Change, 5, rue [illegible] à Lille.